

Application complète du plan d'études adopté exigant la présence des élèves tous les jours de la semaine de 8 heures du matin à 5 heures du soir, l'enseignement sera donné sous les auspices de l'Administration municipale, le lundi 26 décembre.

Nous apprenons que les Officiers du corps des Sapeurs-Pompiers de Tourcoing organisent un concert au bénéfice de la caisse des retraités de la Compagnie.

Ce concert sera donné sous les auspices de l'Administration municipale, le lundi 26 décembre.

L'occasion de leur fête patronale de Sainte-Barbe, les carabiniers de Saint-Joseph, de Tourcoing, avaient organisé un concours qui a donné les résultats suivants :

1er M. Joseph Petit, 25 points, barrage, 25. — 2e Désiré Parsy, 25 p. b., 23. — 3e Jules Duprez, 25 p. b., 23. — 4e Paul Delmasure, 25 p. b., 22. — 5e Louis Duprez, 25 p. b., 21. — 6e Auguste Rittaine, 24 p. b., 23 p. b. — 7e Ed. Delahousse, 24 p. b., 20. — 8e Paul Liagre, 24 p. b., 19. — 9e Henri Chantry, 23 p. b., 19. — 10e Achille Vanne, 23 p. b., 19. — 11e Léonard, 22 p. b., 17. — 12e Louis Decoinck, 22 p. b., 21. — 13e Albert Delour, 22 p. b., 15. — 14e Prosper Masure, 22 p. b., 15. — 15e Ed. Delahousse, 21 p. b., 15. — 16e J.-B. Masure, 21 p. b., 17. — 17e J.-B. Masure, 21 p. b., 17.

18e M. Joseph Petit, 25 points, barrage, 25. — 19e M. Joseph Petit, 25 points, barrage, 25. — 20e M. Joseph Petit, 25 points, barrage, 25. — 21e M. Joseph Petit, 25 points, barrage, 25. — 22e M. Joseph Petit, 25 points, barrage, 25. — 23e M. Joseph Petit, 25 points, barrage, 25. — 24e M. Joseph Petit, 25 points, barrage, 25. — 25e M. Joseph Petit, 25 points, barrage, 25.

Un incendie s'est déclaré, cette nuit, vers une heure, dans une grange de la ferme de la veuve Destombes, à proximité de l'église de la Croix-Rouge, et s'est éteint.

C'est un passant, nommé Alexandre Leclercq, âgé de 36 ans, peintre, qui a dit à ses ouvriers qu'il n'aurait pas dû aller travailler à l'extérieur.

Un incendie n'a pas été long. La pompe à vapeur qui arrivait au galop a pu débarrasser chemin.

Une écurie, une grange et son contenu, foin, etc., ont été complètement détruits.

On a pu sauver les bestiaux. Les pertes évaluées à 4,000 francs, ne seraient couvertes par aucune assurance. On ignore la cause du sinistre.

Il a été retrouvé dans les bureaux de la caisse d'épargne de Tourcoing, un objet d'une certaine valeur, qui y a été laissé dimanche dernier.

Le propriétaire peut le réclamer au gardien de la prison municipale, M. Lorrain.

BACCALURÉAT-ES-LETTRES. — La session qui a lieu à Douai pendant le mois de novembre, pour la collation du grade de bachelier vient d'être close.

171 candidats ont été reçus sur 443 qui se sont présentés, pour le premier ou le deuxième examen scindé.

Les journaux de Lille avaient annoncé l'arrestation de M. Rolland et des directeurs de la Banque de prêts à l'industrie.

Le Progrès de ce matin annonce que ces hommes ont été remis en liberté.

Jean Deroff a été condamné par le tribunal correctionnel de Lille, à 3 mois de prison, pour vol de pigeons commis rue de Julien, chez un fleuriste.

Un assassinat est arrivé hier, dans l'après-midi. Un manœuvre de 46 ans, tombé d'une certaine hauteur a été relevé dans un état désespéré.

Il a été transporté à l'Hôtel-Dieu, où il est décédé la nuit dernière.

MARCEL. — Il y a quelque temps, nous avons rapporté qu'un assassinat suivi de vol, avait été commis à Marcul, sur la personne de M. J. Duvall, âgé de 45 ans, cultivateur.

Le coupable a été arrêté, mais la disparition subite d'un individu également manœuvre travaillant sur le même chantier, a égaré l'attention publique dans le pays et les soupçons se sont portés sur lui.

Il serait originaire d'une commune voisine de Lille qu'il a quitté depuis six ans. Cet individu a été condamné par un conseil de guerre. Il a travaillé à Lille l'année dernière.

Son signalement est le suivant : points à celui qui a été envoyé par le parquet d'Épervey.

MERVILLE. — Les eaux ont monté considérablement à Merville, dans la nuit du jeudi au vendredi, nous avons vu des moutons inondés, mais grâce au beau temps que nous avons eu vendredi, nous espérons que le terrible désastre qui a dévasté notre région l'année dernière, nous épargnera cette fois. La navigation est interrompue.

BOULOGNE. — Le ministre de la marine a prescrit le congédiement immédiat, à titre de congédiés de famille, des marins devenus des aînés de veuves, à la suite de l'ouragan du 14 octobre. Il a, en outre, invité les autorités maritimes à faire connaître les noms de ces marins et de leurs familles.

BOULOGNE. — Le ministre de la marine a prescrit le congédiement immédiat, à titre de congédiés de famille, des marins devenus des aînés de veuves, à la suite de l'ouragan du 14 octobre. Il a, en outre, invité les autorités maritimes à faire connaître les noms de ces marins et de leurs familles.

BOULOGNE. — Le ministre de la marine a prescrit le congédiement immédiat, à titre de congédiés de famille, des marins devenus des aînés de veuves, à la suite de l'ouragan du 14 octobre. Il a, en outre, invité les autorités maritimes à faire connaître les noms de ces marins et de leurs familles.

BOULOGNE. — Le ministre de la marine a prescrit le congédiement immédiat, à titre de congédiés de famille, des marins devenus des aînés de veuves, à la suite de l'ouragan du 14 octobre. Il a, en outre, invité les autorités maritimes à faire connaître les noms de ces marins et de leurs familles.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du vendredi 9 décembre 1881. Absence de confiance. — Un sieur F... agissant comme directeur à Roubaix, a cru pouvoir garder une partie des primes perçues par lui, pour le compte de la Compagnie.

Me Brackers d'Hugot, dans une habile plaidoirie, a essayé de démontrer qu'il y a à cet égard une affaire de tribunal de commerce.

Me Brackers d'Hugot, dans une habile plaidoirie, a essayé de démontrer qu'il y a à cet égard une affaire de tribunal de commerce.

Me Brackers d'Hugot, dans une habile plaidoirie, a essayé de démontrer qu'il y a à cet égard une affaire de tribunal de commerce.

Me Brackers d'Hugot, dans une habile plaidoirie, a essayé de démontrer qu'il y a à cet égard une affaire de tribunal de commerce.

Me Brackers d'Hugot, dans une habile plaidoirie, a essayé de démontrer qu'il y a à cet égard une affaire de tribunal de commerce.

Me Brackers d'Hugot, dans une habile plaidoirie, a essayé de démontrer qu'il y a à cet égard une affaire de tribunal de commerce.

Me Brackers d'Hugot, dans une habile plaidoirie, a essayé de démontrer qu'il y a à cet égard une affaire de tribunal de commerce.

Me Brackers d'Hugot, dans une habile plaidoirie, a essayé de démontrer qu'il y a à cet égard une affaire de tribunal de commerce.

Me Brackers d'Hugot, dans une habile plaidoirie, a essayé de démontrer qu'il y a à cet égard une affaire de tribunal de commerce.

Me Brackers d'Hugot, dans une habile plaidoirie, a essayé de démontrer qu'il y a à cet égard une affaire de tribunal de commerce.

Me Brackers d'Hugot, dans une habile plaidoirie, a essayé de démontrer qu'il y a à cet égard une affaire de tribunal de commerce.

Me Brackers d'Hugot, dans une habile plaidoirie, a essayé de démontrer qu'il y a à cet égard une affaire de tribunal de commerce.

Me Brackers d'Hugot, dans une habile plaidoirie, a essayé de démontrer qu'il y a à cet égard une affaire de tribunal de commerce.

Me Brackers d'Hugot, dans une habile plaidoirie, a essayé de démontrer qu'il y a à cet égard une affaire de tribunal de commerce.

Me Brackers d'Hugot, dans une habile plaidoirie, a essayé de démontrer qu'il y a à cet égard une affaire de tribunal de commerce.

Me Brackers d'Hugot, dans une habile plaidoirie, a essayé de démontrer qu'il y a à cet égard une affaire de tribunal de commerce.

Me Brackers d'Hugot, dans une habile plaidoirie, a essayé de démontrer qu'il y a à cet égard une affaire de tribunal de commerce.

Me Brackers d'Hugot, dans une habile plaidoirie, a essayé de démontrer qu'il y a à cet égard une affaire de tribunal de commerce.

Me Brackers d'Hugot, dans une habile plaidoirie, a essayé de démontrer qu'il y a à cet égard une affaire de tribunal de commerce.

Me Brackers d'Hugot, dans une habile plaidoirie, a essayé de démontrer qu'il y a à cet égard une affaire de tribunal de commerce.

Me Brackers d'Hugot, dans une habile plaidoirie, a essayé de démontrer qu'il y a à cet égard une affaire de tribunal de commerce.

Me Brackers d'Hugot, dans une habile plaidoirie, a essayé de démontrer qu'il y a à cet égard une affaire de tribunal de commerce.

Me Brackers d'Hugot, dans une habile plaidoirie, a essayé de démontrer qu'il y a à cet égard une affaire de tribunal de commerce.

Me Brackers d'Hugot, dans une habile plaidoirie, a essayé de démontrer qu'il y a à cet égard une affaire de tribunal de commerce.

Me Brackers d'Hugot, dans une habile plaidoirie, a essayé de démontrer qu'il y a à cet égard une affaire de tribunal de commerce.

Me Brackers d'Hugot, dans une habile plaidoirie, a essayé de démontrer qu'il y a à cet égard une affaire de tribunal de commerce.

Me Brackers d'Hugot, dans une habile plaidoirie, a essayé de démontrer qu'il y a à cet égard une affaire de tribunal de commerce.

Me Brackers d'Hugot, dans une habile plaidoirie, a essayé de démontrer qu'il y a à cet égard une affaire de tribunal de commerce.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du vendredi 9 décembre 1881. Absence de confiance. — Un sieur F... agissant comme directeur à Roubaix, a cru pouvoir garder une partie des primes perçues par lui, pour le compte de la Compagnie.

Me Brackers d'Hugot, dans une habile plaidoirie, a essayé de démontrer qu'il y a à cet égard une affaire de tribunal de commerce.

Me Brackers d'Hugot, dans une habile plaidoirie, a essayé de démontrer qu'il y a à cet égard une affaire de tribunal de commerce.

Me Brackers d'Hugot, dans une habile plaidoirie, a essayé de démontrer qu'il y a à cet égard une affaire de tribunal de commerce.

Me Brackers d'Hugot, dans une habile plaidoirie, a essayé de démontrer qu'il y a à cet égard une affaire de tribunal de commerce.

Me Brackers d'Hugot, dans une habile plaidoirie, a essayé de démontrer qu'il y a à cet égard une affaire de tribunal de commerce.

Me Brackers d'Hugot, dans une habile plaidoirie, a essayé de démontrer qu'il y a à cet égard une affaire de tribunal de commerce.

Me Brackers d'Hugot, dans une habile plaidoirie, a essayé de démontrer qu'il y a à cet égard une affaire de tribunal de commerce.

Me Brackers d'Hugot, dans une habile plaidoirie, a essayé de démontrer qu'il y a à cet égard une affaire de tribunal de commerce.

Me Brackers d'Hugot, dans une habile plaidoirie, a essayé de démontrer qu'il y a à cet égard une affaire de tribunal de commerce.

Me Brackers d'Hugot, dans une habile plaidoirie, a essayé de démontrer qu'il y a à cet égard une affaire de tribunal de commerce.

Me Brackers d'Hugot, dans une habile plaidoirie, a essayé de démontrer qu'il y a à cet égard une affaire de tribunal de commerce.

Me Brackers d'Hugot, dans une habile plaidoirie, a essayé de démontrer qu'il y a à cet égard une affaire de tribunal de commerce.

Me Brackers d'Hugot, dans une habile plaidoirie, a essayé de démontrer qu'il y a à cet égard une affaire de tribunal de commerce.

Me Brackers d'Hugot, dans une habile plaidoirie, a essayé de démontrer qu'il y a à cet égard une affaire de tribunal de commerce.

Me Brackers d'Hugot, dans une habile plaidoirie, a essayé de démontrer qu'il y a à cet égard une affaire de tribunal de commerce.

Me Brackers d'Hugot, dans une habile plaidoirie, a essayé de démontrer qu'il y a à cet égard une affaire de tribunal de commerce.

Me Brackers d'Hugot, dans une habile plaidoirie, a essayé de démontrer qu'il y a à cet égard une affaire de tribunal de commerce.

Me Brackers d'Hugot, dans une habile plaidoirie, a essayé de démontrer qu'il y a à cet égard une affaire de tribunal de commerce.

Me Brackers d'Hugot, dans une habile plaidoirie, a essayé de démontrer qu'il y a à cet égard une affaire de tribunal de commerce.

Me Brackers d'Hugot, dans une habile plaidoirie, a essayé de démontrer qu'il y a à cet égard une affaire de tribunal de commerce.

Me Brackers d'Hugot, dans une habile plaidoirie, a essayé de démontrer qu'il y a à cet égard une affaire de tribunal de commerce.

Me Brackers d'Hugot, dans une habile plaidoirie, a essayé de démontrer qu'il y a à cet égard une affaire de tribunal de commerce.

Me Brackers d'Hugot, dans une habile plaidoirie, a essayé de démontrer qu'il y a à cet égard une affaire de tribunal de commerce.

Me Brackers d'Hugot, dans une habile plaidoirie, a essayé de démontrer qu'il y a à cet égard une affaire de tribunal de commerce.

Me Brackers d'Hugot, dans une habile plaidoirie, a essayé de démontrer qu'il y a à cet égard une affaire de tribunal de commerce.

Me Brackers d'Hugot, dans une habile plaidoirie, a essayé de démontrer qu'il y a à cet égard une affaire de tribunal de commerce.

Me Brackers d'Hugot, dans une habile plaidoirie, a essayé de démontrer qu'il y a à cet égard une affaire de tribunal de commerce.

Me Brackers d'Hugot, dans une habile plaidoirie, a essayé de démontrer qu'il y a à cet égard une affaire de tribunal de commerce.

UN OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE

se célébrera en l'église de la Vierge paroissiale de Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 12 décembre 1881, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Edouard DELATRE, conseiller municipal, président de la commission des logements insalubres, membre du conseil municipal de Roubaix, décédé à Roubaix, le 7 août 1855, à l'âge de 71 ans, et de Dame Catherine POTTIER, son épouse, décédée à Roubaix, le 14 décembre 1874, à l'âge de 75 ans.

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

UN OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE se célébrera en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le lundi 12 décembre 1881, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de M. Adolphe Marie-Emma DELOOUR, décédé à Roubaix, le 6 décembre 1878, dans sa 22<sup>e</sup> année.

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

UN OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE se célébrera en l'église de la Vierge paroissiale de Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 12 décembre 1881, à 10 heures 1/4, pour le repos de l'âme de Monsieur Edmond-Louis-Marie-Joseph DESCLÉE, administrateur de la Compagnie du gaz de Roubaix, décédé à Roubaix, le 5 décembre 1880, dans sa quarante-sixième année.

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

UN OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE se célébrera en l'église de la Vierge paroissiale de Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 12 décembre 1881, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Théodore DEBOUVRE, marchand de vins, tonnelier, époux de Dame Florentine LEKUCHE, décédée à Roubaix, le 19 décembre 1880, dans sa cinquante-neuvième année.

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

UN OBIT SOLENNEL DU MOIS se célébrera en l'église de Saint-Sépulchre, à Roubaix, le lundi 12 décembre 1881, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Pierre-François SPIRIT, capitaine au régiment de ligne, décédé à Boulogne le 4 novembre 1881, dans sa 32<sup>e</sup> année.

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

UN OBIT SOLENNEL DU MOIS se célébrera en l'église de Saint-Sépulchre, à Roubaix, le mardi 13 décembre 1881, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri GLAUBERT, époux de Dame Stéphanie FLEURY, décédé à Roubaix, le 7 novembre 1881, dans sa 35<sup>e</sup> année.

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

UN OBIT SOLENNEL DU MOIS se célébrera en l'église de Notre-Dame, à Roubaix, le mardi 13 décembre 1881, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri GLAUBERT, époux de Dame Stéphanie FLEURY, décédé à Roubaix, le 7 novembre 1881, dans sa 35<sup>e</sup> année.

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

UN OBIT SOLENNEL DU MOIS se célébrera en l'église de Notre-Dame, à Roubaix, le mardi 13 décembre 1881, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri GLAUBERT, époux de Dame Stéphanie FLEURY, décédé à Roubaix, le 7 novembre 1881, dans sa 35<sup>e</sup> année.

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

UN OBIT SOLENNEL DU MOIS se célébrera en l'église de Notre-Dame, à Roubaix, le mardi 13 décembre 1881, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri GLAUBERT, époux de Dame Stéphanie FLEURY, décédé à Roubaix, le 7 novembre 1881, dans sa 35<sup>e</sup> année.

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

UN OBIT SOLENNEL DU MOIS se célébrera en l'église de Notre-Dame, à Roubaix, le mardi 13 décembre 1881, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri GLAUBERT, époux de Dame Stéphanie FLEURY, décédé à Roubaix, le 7 novembre 1881, dans sa 35<sup>e</sup> année.

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

UN OBIT SOLENNEL DU MOIS se célébrera en l'église de Notre-Dame, à Roubaix, le mardi 13 décembre 1881, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri GLAUBERT, époux de Dame Stéphanie FLEURY, décédé à Roubaix, le 7 novembre 1881, dans sa 35<sup>e</sup> année.

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

UN OBIT SOLENNEL DU MOIS se célébrera en l'église de Notre-Dame, à Roubaix, le mardi 13 décembre 1881, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri GLAUBERT, époux de Dame Stéphanie FLEURY, décédé à Roubaix, le 7 novembre 1881, dans sa 35<sup>e</sup> année.

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

UN OBIT SOLENNEL DU MOIS se célébrera en l'église de Notre-Dame, à Roubaix, le mardi 13 décembre 1881, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri GLAUBERT, époux de Dame Stéphanie FLEURY, décédé à Roubaix, le 7 novembre 1881, dans sa 35<sup>e</sup> année.

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

UN OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE se célébrera en l'église de Saint-Sépulchre, à Roubaix, le lundi 12 décembre 1881, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Pierre-François SPIRIT, capitaine au régiment de ligne, décédé à Boulogne le 4 novembre 1881, dans sa 32<sup>e</sup> année.

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

UN OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE se célébrera en l'église de Saint-Sépulchre, à Roubaix, le lundi 12 décembre 1881, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Pierre-François SPIRIT, capitaine au régiment de ligne, décédé à Boulogne le 4 novembre 1881, dans sa 32<sup>e</sup> année.

Letres Mortuaires et d'Obits

MPRIMERIE ALFRED REBOUX. Avis de décès dans le Journal de Roubaix (grande édition) et dans le Petit Journal de Roubaix, dans le Memorial de Lille et dans la Gazette de Tourcoing.

FAITS DIVERS

Hier matin, les jeunes gens de la classe de 1880, incorporés dans la marine, ont été mis en route pour rejoindre leurs corps.

Quatre vers bien vrais sur la vie humaine, vers que Charles Monselet attribue à Méry :

Tant de peine pour parvenir ! Tant d'autres pour se maintenir ! Tant de travail pour se nourrir ! Tant de souffrances pour mourir !

Une dépêche de notre correspondant particulier à Londres nous avait annoncé l'enlèvement du cadavre du comte de Crawford, des circonstances tout particulières. Les nouvelles que nous avons reçues nous ont permis de donner les détails suivants que nous extrayons d'un journal anglais :

Un crime, qui jusqu'ici n'avait pas de précédent en Europe, vient d'être commis dans l'écossais, en Ecosse. Il s'agit de l'enlèvement d'un cadavre, celui du comte de Crawford, qui a disparu de son tombeau dans des conditions qui rappellent la façon dont le corps de M. Stewart, l'Américain millionnaire, disparut il y a quelques années de son sous-sol à New-York. Le défunt comte de Crawford, qui possédait une immense fortune, est mort au mois de décembre de l'année dernière, à Florence, d'où ses restes ont été ramené en Ecosse pour être déposés dans un caveau de famille creusé au-dessous d'un des autels de l'église attenante au château de Dunecott.

Déjà, au mois de mai dernier, l'agent du domaine de Crawford avait reçu un lettre anonyme l'avertissant que le corps du comte était plus dans son tombeau ; mais l'agent avait considéré la missive comme une stupide invention, n'ayant pas cru devoir vérifier ce fait. En été, on s'était aperçu qu'une forte odeur s'échappait du monument ; mais comme le corps du comte avait été embaumé et reposait dans un triple cercueil, on avait attribué cette odeur à la décomposition des fleurs dont le caveau avait été rempli, après la descente de la bière, et on se borna alors à boucher les interstices au moyen d'une nouvelle couche de ciment.

Jeudi dernier, toutefois, on s'est aperçu que les pierres du monument avaient été déplacées au point que l'œil pouvait plonger jusqu'au fond. On en avertit aussitôt les habitants du château et la police d'Aberdeen, qui ne purent que constater l'extrémité du triple cercueil dans lequel avait reposé le cadavre, avait été scellée et que ce cadavre, qui avait dû en avoir été retiré par les pieds, avait disparu. Les ornements en argent qui décorait la bière étaient intacts. On suppose que les auteurs de ce vol hant d'autre but que d'exiger une rançon considérable en retour du cadavre enlevé.

Le caveau a été ouvert à l'extérieur de la chapelle, à un certain nombre de fenêtres du château où les moindres coups de marteau ou de pioche auraient pu, semble-t-il, être perçus. Quatre hommes au moins ont dû assister à l'opération. Jusqu'à présent, on ne sait rien de positif sur les auteurs de ce vol. On suppose que les auteurs du vol ne tarderont pas à entrer en relations, par un moyen quelconque, avec la famille du comte de Crawford, pour l'informer des conditions qu'ils mettent à la restitution du cadavre.

Le comte de Crawford est arrivé samedi au château de Dunecott qui est entouré, depuis deux jours, d'un fort cordon de policiers, de façon que plus aucun étranger ne puisse entrer dans le château, et que les recherches ont été entreprises dans toutes les directions afin de recueillir les moindres indices sur le vol du cadavre du défunt comte. On a d'abord relevé, à l'extérieur du caveau, des empreintes différentes de chaussures qui seront minutieusement comparées avec celles de tous les ouvriers ordinaires du domaine.

La pierre tumulaire qui couvre la tombe à l'extérieur pesait quinze cents livres et la bière qui y a été descendue en décembre dernier, à l'aide de huit hommes en a pesé de sept cent.

On a fait l'expérience que deux hommes n'ont pu suffire à mouvoir ces masses ; les spoliateurs étaient donc quatre au moins, en y comprenant celui de la bande qui a dû faire le guet à l'extérieur. Il paraît évident que les pierres du tombeau n'ont pas été dérangées, et que les auteurs de ce vol ont dû donner l'aveu sur le fait, mais pour cette dernière opération il a suffi d'un seul homme armé d'un fort levier, tel qu'on en pouvait trouver dans un hangar voisin servant à recevoir les outils de menuiserie et autres. Cette dernière circonstance semble faire croire que l'un des complices au moins, qui connaissait si bien les ressources du lieu, est un habitant du village, très peu peuplé d'ailleurs.

Le comte de Crawford fait opérer, en ce moment, des fouilles sur tous les points des bois qui font partie de ses terres ; il emploie à ce travail une armée d'ouvriers et de policiers, ainsi qu'un nombre considérable de chiens terriers dont le flair peut être utile dans des recherches de cette nature. Ces fouilles dureront certainement plusieurs jours. D'après certaines suppositions, le cadavre aurait été volé à Florence et le défunt est mort, et l'on n'aurait transporté en Angleterre qu'un cercueil vide. Mais, évidemment, ce n'est là, jusqu'à présent, qu'un bruit qui ne s'appuie sur aucun indice.

Bulletin du Commerce

Enchères de laines de Londres. Londres, 10 déc. 5 h. 52 s. Vente de la journée 7000 balles. Prix fermes.

Londres, 10 décembre. Il a été vendu, au soir, 9000 balles de laine. Depuis quelques jours, il y avait moins de fermes sur le marché mais aujourd'hui, les prix annoncent plus de fermeté sur tous les genres. A cause du brouillard la clôture de la vente aura lieu lundi.

Londres, 10 décembre. Cotons (clôture) calmes, prix fermes sur le rapproché, très fermes sur le terme. Ventes de la journée 5000.

Liverpool, 10 décembre. Cotons (clôture du marché). — Ventes de la journée 8000 b. dont 1000 pour la spéculation et l'exportation et 5000 pour la consommation.

Marseille, prix soutenus. Importations 6,000 b.

Marseille, 10 décembre. Cotons bonne demande régulière prix bien tenus. Ventes au balles Tarnoux machiné à 135 les 100 kilos.

Marseille, 10 décembre. Cotons (clôture du marché). — Ventes de la journée 8000 b. dont 1000 pour la spéculation et l'exportation et 5000 pour la consommation.

Marseille, 10 décembre.